

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice :

Présents :

Votants :

19

14

18



L'an deux-mille-vingt-trois, le 31 juillet,

le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey, dûment convoqué, en date du 26 juillet s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes sous la présidence de M. BERTHOMIER, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Madame Evelyne PARENT est désignée et accepte cette fonction.

PRESENTS : C. BERTHOMIER, EV. PARENT, T. MEROT, N. FAVRE, D. MORAIN, C. ALLERA, N. MOLLARD, J. BON BETEMPS-PETIT, EL. PARENT, B. WEILAND, F. VINIT, B. GAUTHIER, D. COUSTEIX, L. DECROIX.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

V. SANZO ayant donné procuration à D. COUSTEIX

P. GUILLON ayant donné procuration à N. AFVRE

G. PETIT ayant donné procuration à F. VINIT

MJ. DUMAS ayant donné procuration à B. GAUTHIER

ABSENTS EXCUSES :

A. VINCENT

DELIBERATION N° 2023-048

OBJET : SAVOIE BIBLIO - CONVENTION PORTANT SOUTIEN A LA LECTURE PUBLIQUE SUR UN TERRITOIRE COMMUNAL AVEC SAVOIE BIBLIO

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la bibliothèque, financée par la commune, est un service public chargé de contribuer à la formation permanente, à l'information et à la culture de tous.

L'Assemblée des pays de Savoie favorise le développement de la lecture publique en Pays de Savoie et Savoie biblio met à la disposition des communes, qui le demandent, des services pour le développement d'actions structurantes de qualité en matière de bibliothèque ou de réseaux de lecture publique.

La précédente convention permettant la collaboration entre la commune et Savoie biblio est arrivée à échéance. Monsieur le Maire propose de poursuivre en renouvelant la convention sur la période 2022-2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention portant soutien à la lecture publique de Savoie biblio qui prendra effet à compter de sa signature

La délibération est adoptée à l'unanimité par 18 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme

**Le maire,
Christian BERTHOMIER**



**La secrétaire de séance
Madame Evelyne PARENT**

